



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## monuments commémoratifs

Question écrite n° 43281

### Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les revendications de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie concernant la construction à Paris d'un mémorial national à la mémoire des militaires morts pour la France de 1952 à 1962 en Afrique du Nord. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour favoriser l'aboutissement de ce projet.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants sur les inquiétudes exprimées par le monde associatif à propos du devenir du projet d'érection d'un monument à la mémoire des soldats français (militaires et supplétifs) morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie. La commission pour la création d'un mémorial de la guerre d'Algérie vient de remettre ses propositions de sites dans Paris. Une procédure d'étude et d'approbation des lieux pressentis vient d'être lancée auprès des différents acteurs publics concernés. Il n'est pas encore possible, actuellement, de préciser l'implantation de l'endroit choisi, l'accord de toutes les parties prenantes étant nécessaire sur ce point, mais il est certain qu'il s'agira d'un site prestigieux de la capitale. Par ailleurs, l'inauguration du monument est prévue en 2002, comme il en a été toujours convenu. Ce dossier est l'objet d'une attention tout particulière de la part du secrétaire d'Etat et il mettra tout en oeuvre pour qu'il aboutisse.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Tron](#)

**Circonscription :** Essonne (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43281

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2000, page 1547

**Réponse publiée le :** 5 juin 2000, page 3408